



■  
Le président

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

## ARRÊTÉ

### Article 1

Le jury de l'examen de la Licence en droit parcours numérique 2e année, pour l'année universitaire 2025-2026 est composé comme suit :

Monsieur Olivier Descamps, professeur ;  
Madame Loriane Alem, maître de conférences ;  
Monsieur Guillaume Blanc-Jouvan, maître de conférences ;  
Monsieur Matthieu Buchberger, maître de conférences ;  
Madame Meryem Deffairi, maître de conférences ;  
Madame Diana Villegas, maître de conférences ;

### Article 2

Monsieur Guillaume Blanc-Jouvan est désigné président du jury.

Fait à Paris, le 16 janvier 2026

Stéphane Braconnier